

Intitulé du poste : Chargé(e) de missions NATURA 2000

Rattachement hiérarchique : Sous l'autorité du Directeur(trice) Administratif(ve) et Technique

Cadre d'emplois / Statut : Catégorie A – filière technique Ingénieur contractuel(le) de droit public

Relations fonctionnelles : Élus, Services de l'État, collectivités territoriales, membres du comité de pilotage Natura 2000, partenaires techniques et scientifiques, associations, propriétaires fonciers, usagers et acteurs socio-économiques du territoire - **En partenariat étroit avec les chargés(ées) de missions et techniciens de la structure**

Localisation : LE BOULOU (66160) - **Temps de travail :** 37H + RTT – **Contrat de 12 mois renouvelable jusqu'à 6 ans**

1. CONTEXTE GÉNÉRAL ET FINALITÉ DU POSTE

Le site Natura 2000 FR9101478 « Les Rives du Tech », désigné au titre de la directive européenne « Habitats, faune, flore », constitue un corridor écologique majeur des Pyrénées-Orientales. Il s'étend le long du Tech et de ses berges, entre les secteurs amont du bassin versant et la plaine littorale.

Le document d'objectifs (DOCOB), validé en juin 2012, définit les enjeux de conservation, les objectifs de gestion et les actions à conduire sur le site. Compte tenu de son ancienneté, le SMIGATA, structure gemapienne porteuse de l'animation du DOCOB, recrute un(e) chargé(e) de missions Natura 2000 chargé(e) pour conduire l'évaluation du document d'objectifs et assurer l'animation du site, en lien étroit avec les services de l'État, le comité de pilotage et l'ensemble des acteurs locaux. Pour cela, il(elle) devra notamment : - apprécier le niveau de réalisation des actions prévues ; évaluer leur pertinence et leur efficacité au regard des objectifs de conservation ; - identifier les objectifs atteints, partiellement atteints ou restant à poursuivre ; - hiérarchiser les besoins d'actualisation ou de révision du document et proposer des orientations opérationnelles pour la prochaine période de gestion.

2. MISSIONS PRINCIPALES

► Mission 1 – Évaluer le DOCOB et proposer des orientations opérationnelles pour la prochaine période de gestion

Pour la mise en œuvre de cette mission, il sera nécessaire d'appliquer la méthodologie prévue dans le cahier des charges de la Région Occitanie, qui s'organise autour des étapes suivantes :

ÉTAPE 1- Analyse du contenu du DOCOB

ÉTAPE 2 - Bilan des connaissances et état des lieux actualisé

ÉTAPE 3 - Pertinence des objectifs initiaux

ÉTAPE 4 - Évaluation de la mise en œuvre des mesures

ÉTAPE 5 - Analyse de l'animation du site

ÉTAPE 6 - Synthèse et aide à la décision

Pour accomplir ces étapes, le ou la Chargé (e) de mission devra réaliser les missions suivantes :

Mission 1.1 – Analyse du DOCOB et cadrage de l'évaluation

- Prendre connaissance du DOCOB, de ses annexes, de la charte Natura 2000 et des documents de gestion associés.
- S'approprier la méthodologie d'évaluation établie par le cahier de charges de la Région et définir un calendrier de travail.
- Identifier les données disponibles, les lacunes documentaires et les besoins éventuels d'expertise complémentaire.

Mission 1.2 – Etat des connaissances et pertinence des objectifs initiaux

- Comparer l'état initial avec les connaissances actuelles.
- Évaluer si les objectifs reflètent encore les enjeux de conservation

Mission 1.3 – Évaluation de la mise en œuvre du DOCOB

- Apprécier la cohérence entre les actions engagées et les objectifs initiaux du DOCOB.
- Analyser les outils, moyens humains, techniques et financiers mobilisés, lorsque les données sont disponibles.
- Identifier les facteurs de réussite, les freins administratifs ou techniques et les difficultés rencontrées.

Mission 1.4 – Analyse de l’animation du site et Synthèse

- Évaluer l’effort d’animation et son adéquation aux enjeux.
- Permettre une lecture rapide et partagée des résultats.

Mission 1.5 – Concertation avec les acteurs du territoire

- Organiser et conduire des entretiens auprès des collectivités, services de l’État, gestionnaires, associations, propriétaires, usagers et partenaires techniques pour recueillir leur appréciation sur la pertinence du DOCOB, les actions conduites et les difficultés rencontrées.
- Analyser les besoins d’accompagnement et les attentes relatives à la gestion du site.
- Préparer et animer des réunions techniques et des ateliers thématiques.

Mission 1.6 – Élaboration de propositions pour la suite de la gestion (actualisation ou révision)

Accompagner la mise en œuvre des suites de l’évaluation, avec deux possibilités selon les conclusions de celle-ci:

- Préparer les éléments nécessaires à l’actualisation du DOCOB ;
- Accompagner les différentes étapes d’une éventuelle révision du DOCOB.

Mission 1.7 – Restitution et finalisation

- Rédiger un rapport d’évaluation structuré et documenté.
- Élaborer une synthèse opérationnelle à destination des élus et du COPIL.
- Présenter les conclusions et les recommandations aux instances de gouvernance

► Mission 2 – Assurer l’animation et la mise en œuvre du site Natura 2000

En parallèle de l’évaluation du DOCOB, le ou la chargé(e) de missions assurera l’animation du site et la mise en œuvre des actions prioritaires.

2.1. Mettre en œuvre les actions de gestion

- Programmer et suivre les actions prioritaires prévues au DOCOB en vigueur, en tenant compte de leur pertinence au regard des enjeux actuels.
- Accompagner les maîtres d’ouvrage dans l’émergence et la réalisation de projets favorables aux habitats et espèces d’intérêt communautaire.
- Assurer le suivi technique des opérations engagées et contribuer à l’évaluation de leurs résultats.

2.2. Accompagner les acteurs et les porteurs de projets

- Informer et conseiller les collectivités, propriétaires, gestionnaires et acteurs socio-économiques sur les enjeux Natura 2000.
- Accompagner l’identification de projets susceptibles de bénéficier des dispositifs Natura 2000.
- Promouvoir les contrats et la charte Natura 2000 auprès des propriétaires et gestionnaires concernés.
- Apporter un premier niveau d’information sur les enjeux écologiques du site aux porteurs de projets soumis à évaluation des incidences Natura 2000.
- Participer, dans le cadre de ses missions, à la prise en compte de Natura 2000 dans les projets d’aménagement et les documents de planification.

2.3. Assurer l’information, la communication et la sensibilisation

- Développer des actions de sensibilisation à destination des élus, des scolaires, des habitants et des usagers du Tech.
- Participer à l’organisation de sorties de terrain, de réunions d’information et d’événements thématiques.
- Concevoir et diffuser des supports de communication adaptés aux enjeux du site.
- Contribuer à la diffusion des bonnes pratiques en faveur des milieux aquatiques et rivulaires.

2.4. Assurer le suivi administratif, technique et financier

- Élaborer les programmes d’activité annuels et les bilans demandés par les financeurs et les services de l’État.
- Préparer les demandes de subventions et les pièces techniques nécessaires aux dossiers de financement.
- Assurer le suivi administratif et financier des actions, en lien avec les services du SMIGATA.
- Préparer les marchés publics, consultations ou cahiers des charges nécessaires aux études et prestations externalisées, en lien avec les services compétents.
- Suivre les conventions, commandes et prestations liées aux missions Natura 2000.

► Mission 3 – Développer les partenariats et contribuer aux politiques territoriales (en continu)

- Entretien et développer les relations avec les services de la Région, l'État, les collectivités, les établissements publics, les associations et les partenaires scientifiques.
- Participer aux réunions et groupes de travail en lien avec les milieux aquatiques, la biodiversité et l'aménagement du territoire.
- Veiller à la cohérence entre les actions Natura 2000 et les programmes portés par le SMIGATA.
- Favoriser la mutualisation des données, des connaissances et des retours d'expérience.
- Représenter techniquement la structure lors des réunions relatives au site, sur délégation de la direction.
- Contribuer à l'intégration des enjeux Natura 2000 dans les projets territoriaux et à la recherche de synergies entre les acteurs.

3. COMPÉTENCES REQUISES

Compétences techniques

- Bonne connaissance du dispositif Natura 2000, de ses outils de gestion et de son cadre réglementaire.
- Maîtrise des méthodes de diagnostic écologique et d'analyse des enjeux de conservation.
- Capacité à piloter des études, rédiger des cahiers des charges et exploiter des résultats scientifiques.
- Compétences en gestion de projet, planification et suivi d'indicateurs.
- Pratique des outils SIG, notamment QGIS, indispensable.
- Aptitude à élaborer des dossiers techniques et financiers et à assurer le suivi de financements publics.
- Capacités rédactionnelles et maîtrise des outils bureautiques.
- Connaissance des politiques publiques liées à l'eau, aux milieux aquatiques et à la biodiversité.

Compétences relationnelles

- Aptitude à la concertation et à la conduite de réunions.
- Capacité à mobiliser des partenaires aux intérêts variés.
- Sens du dialogue, pédagogie et capacité de médiation.
- Autonomie, rigueur, esprit d'analyse et sens de l'organisation.
- Aptitude au travail en équipe et en réseau.
- Capacité à rendre compte à la direction et aux instances de gouvernance.

5. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE

- Permis B indispensable (déplacements fréquents).
- Disponibilité en soirée ou week-end selon les événements.

6. PROFIL

- **Formation** : bac +3 à bac +5 en écologie, environnement, biodiversité, gestion des cours d'eau, animation territoriale, communication/médiation scientifique ou technique.
- **Expérience souhaitée** : une première expérience en animation N2000 serait appréciée
- **Une connaissance du fonctionnement et de la biodiversité des cours d'eau méditerranéens et des milieux alluviaux serait un atout**

5. RÉMUNÉRATION

Selon grille de la fonction publique territoriale (Ingénieur) + RI en fonction de l'expérience
+ CNAS, Tickets restaurant, participation employeur santé et prévoyance

Pour postuler : Envoyer CV et lettre de motivation, dernier arrêté, dernier bulletin de salaire et / ou prétentions

à : Monsieur le Président

Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement TECH-ALBÈRES

34 Rue de la République - 66 160 LE BOULOU

Par courrier ou par mail : direction@syndicatdutech.fr

Préciser : Candidature CMN2000

Date limite des candidatures : 22/11/2026 – Poste à pourvoir au 01/01/2027

Pour tous renseignements complémentaires, contact : Isabelle FARRES, Directrice 04.68.87.08.78